



Olivier Constant

Dyn'ACCES ne doit pas être vu uniquement comme un système innovant mais bel et bien comme la concrétisation d'une synergie pour l'inclusion dans le monde du transport.

UN TRIO GAGNANT

Au-delà du fait qu'il a été conçu dès l'origine pour répondre à l'ensemble des contraintes et des normes de son environnement (travail réalisé avec Socotec), le système s'inscrit pleinement en parallèle avec deux structures. La première est l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), qui prend en charge tous les coûts d'installation du système. De quoi convaincre des « entreprises désireuses de s'inscrire dans cette démarche d'intégrer le choix de ce système dans un véritable projet d'entreprise. D'autant qu'elles disposeront, pour la première fois, d'un outil conforme à la réglementation », souligne Laurent Pottier, chargé de mission à l'Agefiph.

La seconde structure, favorisant l'accès à la conduite des personnes en situation de handicap, est l'Afrtal (Apprendre et se Former en Transport et Logistique), qui propose à Rennes le programme de prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles (PECF). Il permet de sécuriser le parcours du postulant en situation de handicap et garantit à l'employeur l'adéquation au métier. Le PECF est proposé dans trois autres centres de l'Afrtal à Monchy-Saint-Éloi, Lyon et Toulouse.

Selon l'Agefiph, sur les 1 300 à 1 500 personnes par an qui deviennent paraplégiques en France, c'est un minimum de quatre à cinq personnes qui pourraient s'inscrire à Dyn'ACCES chaque année. Olivier Billon, dirigeant de La Boîte SAS, qui prévoit de valider cinq équipements cette année, se fixe, pour sa part, pour objectif « de permettre à 150 à 200 femmes et hommes se déplaçant en fauteuil roulant de pouvoir (re)devenir chauffeur poids lourd dans les cinq ans. Cela inclura des Dyn'ACCES commercialisés à l'export dès l'année prochaine ». •

OLIVIER CONSTANT

3 QUESTIONS À...

OLIVIER YVOIR
GÉRANT DE RIOVY LOCATION À PIPRIAC (35)

En quoi la solution Dyn'ACCES vous a-t-elle séduit ?

→ **L'Officiel des transporteurs : En quoi la solution Dyn'ACCES vous a-t-elle séduit ?**

Comme je suis un homme de challenge, et ayant appris que Corentin Ricaud recherchait un emploi de chauffeur suite à un accident de la route survenu quelques années plus tôt, j'ai souhaité mettre à sa disposition un camion neuf équipé du système

Dyn'ACCES. Je lui ai demandé, toutefois, de réaliser toutes les démarches, ce qu'il a fait au travers de son référent de l'Agefiph. Outre l'installation du système, le tracteur a fait l'objet d'ajouts complémentaires, avec des caméras supplémentaires, la mise en place d'un crochet automatique de la remorque dotée d'un bâchage automatique et l'installation d'un vérin automatique de benne à l'arrière. Ces opérations permettront à Corentin d'assurer son travail en toute autonomie à compter du 1^{er} mars 2022.



Olivier Constant

→ **Dyn'ACCES peut-il couvrir toutes vos activités ?**

Pour le moment, Dyn'ACCES est plus adaptée pour des activités de BTP. Celles-ci ne requièrent pas, en effet, une descente de la cabine de conduite. Mais nous regardons déjà avec Scania la possibilité de pouvoir étendre l'utilisation de Dyn'ACCES à d'autres typologies de matériels comme les remorques tautliners ou frigo. Le châssis long du tracteur que nous avons choisi constitue un atout sur ce point.

→ **Le système est-il perfectible ?**

En attendant que le système gagne en compacité, nous souhaiterions que les 500 kilos de Dyn'ACCES soient pris en charge sur la carte grise de l'ensemble routier, car sa masse vient pénaliser la charge marchande. Il conviendrait donc que nous bénéficions d'une dérogation nous permettant de compenser les 500 kilos de masse.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER CONSTANT